

Liberté au Moyen Âge

Autour des travaux d'Olivier Boulnois

Journée d'étude à l'Université Libre de Bruxelles
17 et 18 décembre 2013

Au Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) - 17 avenue Franklin Roosevelt, 1050 Bruxelles

Mardi 17 décembre 2013

19h30-19h45	Introduction
19h45-21h	Conférence inaugurale d'Olivier Boulnois
	Questions

Mercredi 18 décembre 2013

9h15-9h30	Introduction
9h30-10h	Isabelle Bochet, <i>Quel pouvoir du libre arbitre ? Augustin en débat avec Pélagé</i>
10h-10h15	Questions
10h15-10h45	Sylvain Delcomminette, <i>Contingence et nécessité dans l'éthique d'Aristote</i>
10h45-11h	Questions
11h-11h15	Pause
11h15-11h45	Bernd Goebel, <i>La justice sans laquelle elle n'est jamais libre. Force, faiblesse et liberté de la volonté selon saint Anselme</i>
11h45-12h30	Discussion
12h30-14h30	Lunch
14h30-15h	Lambros Couloubaritsis, <i>Aristote et Thomas d'Aquin, les limites de la volonté</i>
15h-15h15	Questions
15h15-15h45	Jean-Marc Goglin, <i>Thomas d'Aquin et la liberté de la volonté. Approche historique</i>
15h45-16h	Questions
16h-16h15	Pause
16h15-16h30	Kristell Trego, <i>Indifférence, indétermination, infinité. La métaphysique et la liberté de la volonté chez Henri de Gand et Duns Scot.</i>
16h30-17h	Discussion

Le thème de la liberté pose d'abord la question de sa possibilité. Cette possibilité peut être démontrée logiquement, contre le nécessitarisme des mégariques, en dissociant la nécessité de la conséquence de la nécessité du conséquent. Plus fondamentalement, s'il est vrai qu'il est toujours le cas que soit A soit non-A, il n'est pas pour autant vrai qu'il est toujours le cas que A, ou toujours le cas que non-A. La liberté peut même trouver des preuves métaphysiques, en montrant la possibilité d'un agent doté de volonté, qui échappe à la causalité naturelle, au sens où cet agent peut choisir entre une chose et son contraire.

Mais la possibilité de la liberté doit aussi être posée dans sa consonance *éthique* : la question de la liberté est d'abord celle de la responsabilité de nos actes. Elle s'exprime comme suit : « Pourquoi voulons-nous parfois ce que nous ne voulons pas ? ». La faiblesse de la volonté s'exprime métaphysiquement comme l'écart entre le libre arbitre, *liberum arbitrium*, possibilité minimale de la liberté qui consiste à ce que la volonté puisse aussi bien, c'est-à-dire indifféremment, vouloir A ou non-A, et la liberté, dont l'essence n'est pas l'indifférence mais l'élection du meilleur. En clair, être libre, c'est être vertueux ; vouloir le mal, c'est ne pas être libre. Le refus d'acquiescer au jugement sain suit le mouvement d'une infinité non accomplie, vouant à une mort éternelle. Liberté fautive, conduisant à l'amertume du cœur. Les noms d'*akrasia*, de faiblesse de la volonté, de volonté d'indifférence et même de mélancolie émergent ici comme l'expression la plus aiguë de la possibilité de la liberté.

Olivier Boulnois a, dans ses séminaires, et ses publications les plus récentes, travaillé sur la généalogie de la notion moderne de liberté d'indifférence, sur la notion d'auto-détermination de la volonté, ainsi que sur le lien entre la notion d'*akrasia* et de péché originel.

La présente journée d'étude aimerait se centrer sur les rapports entre liberté et faiblesse de la volonté.
La notion d'*akrasia* n'est-elle pas l'expression d'une faiblesse de la volonté ?
La possibilité de liberté infinie dégagée par l'idée de péché dans le christianisme est-elle responsable de notre rapport contemporain à la liberté ?
La tragédie de l'homme, pris entre le nécessitarisme naturel et la grâce ou la punition divine, ouvre-t-elle la porte au repli sur soi que représente la mélancolie ? La mélancolie est-elle l'Autre de la liberté ?
Quelles sources encore inexplorées, stoïciennes et chrétiennes, peuvent nous conduire au-delà des analyses existentialistes, fondées sur le désespoir de la solitude, ou au-delà de la clôture égotique du romantisme ?

Organisation : Odile Gilon (Phi) et Christian Brouwer (CIERL).

Avec le soutien de la Faculté de Philosophie et Lettres, du Centre de Recherche en Philosophie (Phi) et de l'Ecole Doctorale en Philosophie.

Nous remercions le CIERL pour avoir gracieusement prêté la salle. Pour tout renseignement, Odile.gilon@ulb.ac.be ou taltouni@ulb.ac.be